

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
METSORA
SAMEDI 12 AVRIL 2008
7 NISSAN 5768

41^e année

30

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

En route !

Chaque mois du calendrier juif porte une marque différente et, dans ce sens, chacun est exceptionnel. Il n'est, de ce fait, guère étonnant que, au fil du temps, on se plaise à souligner comme la période que l'on traverse est particulière et comme elle apporte tant d'éléments qui ne se peuvent trouver nulle part ailleurs. Cette idée est, bien sûr, toujours d'une parfaite exactitude et c'est à l'homme de découvrir en quoi et comment le message du temps qui passe s'adresse à lui. Mais, parfois, le temps lui-même nous y aide. Parfois, sa lumière est si éclatante que, paradoxalement, elle nous contraint à ouvrir les yeux pour mieux la contempler, l'absorber et en nourrir ainsi notre esprit et notre cœur. C'est ainsi que, dans sa majesté, revient le mois de Nissan. Toujours en son temps, avec la régularité des événements attendus et toujours différents, il emplit l'horizon. Il nous enlace déjà et nous entraîne. Et si nous choisissons, dès à présent, de l'accompagner ou, mieux encore, d'entrer dans sa danse ?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Ce mois n'est pas de ceux qui nous élèvent peu à peu, avec toutes les lentes attentions du promeneur chevronné, vers des degrés plus élevés ou vers un ailleurs plus riche. Il est celui où le passage se fait avec une hâte sans brutalité, avec une assurance sans retour. Il est celui du «saut», la meilleure façon d'effectuer un passage

rapide entre deux situations que tout sépare sans s'arrêter à tous les niveaux intermédiaires. Et de fait, c'est ce que vécurent nos ancêtres au sortir de l'Egypte pendant le mois de Nissan. Esclaves, ils devinrent des hommes libres. Exilés sur une terre étrangère, ils se mirent en marche pour recevoir la Torah au mont Sinaï et continuer leur voyage vers la terre d'Israël. Petit peuple apparemment perdu dans l'immense empire d'Egypte, ils s'avancèrent pour, à tout jamais, marquer l'histoire, le destin et la conscience de l'humanité.

Faut-il, dès lors, redire que cette liberté nouvelle continue de nous conduire ? Faut-il dire que la puissance qu'elle donne à celui qui s'en sait éternellement, et comme par définition, détenteur est entre nos mains ? Libres, nous pouvons donner la liberté à ceux qui nous entourent et au monde tout entier. Libres, nous pouvons assumer pleinement la condition humaine, celle de créatures divines. Alors que résonne déjà la musique du temps – et du mois – nouveau, il faut nous souvenir qu'en hébreu le nom du mois, Nissan, renvoie étymologiquement à «Nissim», les miracles. Et quel plus grand miracle que celui d'un peuple qui répond à l'appel de Dieu et se met en marche ? Quel plus grand miracle que celui de la liberté conquise par chacun, d'une vie que rien n'arrêtera plus et qui prend, à présent, tout son sens ?

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Metsora : le nom de Machia'h

Une réelle perfection ou des failles superficielles ?

Nos Sages demandent : "Quel est le nom de Machia'h ?" et répondent : "le lépreux de la Maison de Rabbi". Cela est très difficile à comprendre. Machia'h va initier le processus de la Rédemption et est associé au summum de la vie et de la vitalité. Comment son nom peut-il être lié à la lèpre (*Tsaarat*) qui est identifiée à la mort et à l'exil ?

Cette difficulté peut être résolue en s'appuyant sur ce qu'énonce le Likouteï Torah qui explique ce que sera une personne atteinte de lèpre : *Un homme d'une grande stature, d'une réelle perfection... Bien que la conduite d'une telle personne soit désirable et qu'il ait tout corrigé... il est possible que sur la peau qui couvre sa chair restent encore des niveaux inférieurs sur lesquels le mal n'a pas été raffiné. Cela résultera en marques physiques sur sa chair, d'une manière qui transcende l'ordre naturel...*

Puisque la saleté de la surface de ses vêtements apparaît ne pas avoir été raffinée, (des défauts) apparaissent sur sa peau... Bien plus, ces défauts reflètent des niveaux très élevés comme cela est indiqué par le fait qu'ils ne sont pas impurs tant qu'ils ne sont pas désignés comme tels par un Cohen.

Ce passage implique qu'il existe des influences spirituelles sublimes qui, à cause du manque de récipients appropriés (mis en évidence par "la saleté de la surface") peuvent produire des effets négatifs. Car même quand une énergie puissante est libérée sans être retenue, elle cause des blessures. C'est la raison de la *Tsaarat* dont Machia'h est affecté.

La charge de Machia'h

Le Peuple Juif comme entité est comparé à un corps humain. Cela s'applique dans chaque génération, et aussi à toute la

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT METSORA

PARIS – ILE DE FRANCE

Entrée : 20h 16 • Sortie 21h 27

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	19.56	Bordeaux	20.24	Grenoble	19.59
Lyon	20.03	Toulouse	20.14	Montpellier	20.00
Marseille	19.58	Nice	19.51	Lille	20.18
		Nancy/Metz	20.02		

à partir du dimanche 6 avril 2008

Heure limite du Chema : 10h36

Pose des Téléphones : 6h14



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
 Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
 habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

nation juive à travers l'histoire. Tous les Juifs, ceux du passé, du présent et du futur font partie d'un ensemble organique. Puisque le bien est éternel, alors que le mal n'est que temporaire, le niveau spirituel de notre peuple a constamment avancé. Un vaste réservoir de bien s'est rempli au fil des siècles. Le Peuple Juif comme il existe dans l'époque où les pas qui marquent l'approche de Machia'h peuvent être entendus, a atteint le niveau de perfection mentionné dans le Likouteï Torah.

Néanmoins, il reste encore des parcelles de mal sur la périphérie, car le monde est encore déchiré par l'injustice et la violence. Aussi la lumière de la Rédemption ne peut-elle encore être manifeste ; cela se reflète dans les taches de lèpre qui apparaissent sur Machia'h lui-même. Car comme le dit le Prophète : "il a supporté notre maladie et a enduré notre souffrance... avec des blessures, frappé par Dieu et affligé". Machia'h endure la souffrance, non à cause de lui-même mais pour le Peuple Juif comme entité.

L'apport positif

Il existe encore une difficulté. Bien que le passage cité plus haut explique pourquoi Machia'h doit endurer la souffrance, il ne montre pas pourquoi la souffrance est identifiée à Machia'h. Le nom de Machia'h, quel qu'il soit, doit être positif.

Cette difficulté peut aussi être résolue sur la base du passage de Likouteï Torah cité précédemment. Car ce passage explique que les plaies de la lèpre reflètent "des niveaux très élevés", leur source étant la lumière spirituelle transcendante associée à Machia'h. Néanmoins, pour que cette lumière s'exprime d'une manière positive, des ustensiles adéquats sont requis.

La souffrance de Machia'h apportera un raffinement final au monde en général, en faisant un récipient adéquat pour la révélation de son potentiel transcendant. Puisque la révélation réside au cœur de l'Ere de la Rédemption, l'élément catalyseur nécessaire est donc associé au nom de Machia'h.

Le nom de la lecture de la Torah

Les concepts que l'on a évoqués peuvent aussi résoudre une difficulté concernant le nom de la première des Parachyot qu'on lit ce Chabbat. *Metsora* signifie lépreux. On pourrait penser que

le nom de la lecture de la Torah serait un mot à connotation plus positive. Cette question est renforcée par le fait que, dans les travaux des premiers Sages rabbiniques, Rav Saadia Gaon, Rachi et Maïmonide, un nom différent est employé pour cette lecture. Toutes ces autorités se réfèrent à cette lecture par le nom de *Zot Tihyeh*, "cela sera". Ce n'est que dans les générations postérieures qu'apparaît le nom *Metsora*.

L'explication en est que dans ces générations ultérieures, des failles sont apparues dans le mur de l'exil, et par elles, brille la lumière de Machia'h. A la lumière de Machia'h, *Metsora* n'est pas un facteur négatif mais comme cela a été expliqué l'expression d'une divinité transcendante.

Par l'intermédiaire de l'étude

La lecture de la Torah commence par une description du processus de purification pour une personne affligée de *Tsaraat* en ces termes : "ce sont là les lois du *Metsora*". En mettant l'accent sur *Torat Hametsora* (les lois du *Metsora*) et non *Taharat Hametsora* (la purification du *Metsora*) une allusion est faite à un concept fondamental. L'étude de la Torah développe des récipients humains qui permettent à la lumière, à toutes les lumières, même les plus sublimes, d'être acceptées et intériorisées dans notre monde. Par l'étude de la Torah, l'influence transcendante du *Tsaraat* peut être canalisée en une force positive.

De la même façon, en ce qui concerne Machia'h : l'étude des enseignements sur Machia'h précipitent sa révélation, attirant son influence dans notre monde.

Avec une nouvelle vie

Contrairement à cette année, la Paracha *Metsora* est souvent lue en relation avec la Paracha *Tazrya* associée au fait de répandre des graines et à la conception de la vie. Cela implique que les graines de notre service divin n'attendent pas sans fin dans le sol sombre de l'exil mais que le *Metsora*, la Rédemption, fleurira immédiatement après que les dernières graines auront été semées.

De même, la fusion de ces deux Parachyot implique que *Metsora*, la Rédemption, a déjà été conçue ; nous ne faisons qu'attendre la naissance. Car la souffrance qu'endure Machia'h est l'étape finale avant sa révélation. Puisse-t-elle avoir lieu immédiatement!

*Cette Sidra est dédiée à l'élévation de l'âme de
Messaouda bat Aïcha LALOU
décédée le 15 Adar 5767*

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 6 avril - 1 Nissan

Mitsva négative n° 253 : Il nous est interdit de molester un prosélyte et de lui causer du tort lors d'un achat ou d'une vente.

Lundi 7 avril - 2 Nissan

Même étude que le 1 Nissan

Mardi 8 avril - 3 Nissan

Mitsva négative n° 252 : Il nous est interdit de blesser un étranger par des paroles.

Mercredi 9 avril - 4 Nissan

Même étude que le 3 Nissan

Jeudi 10 avril - 5 Nissan

Mitsva positive n° 245: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

Vendredi 11 avril - 6 Nissan

Même étude que le 5 Nissan

Samedi 12 avril - 7 Nissan

Même étude que le 5 Nissan

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 55, rue Servan - 75011 Paris - Directeur de la publication: Y. Benhamou
Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris
Tiré à 30.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 5.000 ex ISSN 1762 - 5440

CAMPAGNE DE PESSA'H 5768

Offrez le Séder complet aux personnes en difficulté

J'offre repas de Séder

au prix de 10 € l'un

par un chèque de €

libellé à l'ordre de Beth Loubavitch

et à adresser au Beth Loubavitch :

Campagne de Pessa'h

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Rav Cunin raconte :

Alors que le soleil se couchait, le métro dans lequel je me trouvais s'arrêta en plein centre du Bronx et je n'avais plus qu'à marcher. Tout en me dirigeant vers Pelham Parkway, je demandais aux passants mon chemin. Quelqu'un eut pitié de moi: "Cher ami, vous en êtes encore loin!"

Plus tôt cet après-midi, veille de Pessa'h, un groupe d'étudiants de la Yechiva Loubavitch de Brooklyn avait terminé de cuire les dernières Matsot Chmourot pour la fête. On était en 1958 et le Rabbi distribuait personnellement ces Matsot cuites à la main comme cadeau spirituel. Il se tenait debout durant des heures, saluant chacun tout en lui tendant une Matsa. D'abord il en offrait à ceux qui habitaient loin car ils ne pouvaient prendre ni voiture ni métro une fois que la fête aurait commencé. J'avais seize ans et j'habitais entre la 167^{ème} Rue et Jerome Avenue dans le Bronx, donc relativement loin. Quand je m'approchai du Rabbi, il me demanda si je pouvais apporter une Matsa à une certaine famille.

L'idéal aurait été que je prenne un taxi en sortant du métro, que le chauffeur m'attende quelques minutes pendant que j'apportais ces Matsot et qu'il m'amène à la maison à l'heure pour le Séder. Mais la vie est rarement conforme à l'idéal. Bref, je trouvais l'adresse: c'était un quartier défavorisé. Je toquai à la porte et un homme m'ouvrit: il était tatoué, ne por-

taut pas de chemise et semblait décontracté.

"C'est à quel sujet?" demanda-t-il.

"Excusez-moi: êtes-vous bien M. Untel?"

"Ouais !" me répondit-il avec l'accent du Bronx.

Je remarquai le pain de campagne posé sur la table, ce qui n'est vraiment pas l'aliment conseillé pour le Séder de Pessa'h.

"C'est le Rabbi qui m'a envoyé", dis-je.

"Le Rabbi ? Oh, je vous en prie ! Entrez!"

Dans la petite cuisine, il n'y avait qu'une table minuscule, quelques chaises et un réchaud. Je ne comprenais pas ce que je faisais ici, à distribuer de la Matsa à une famille qui, visiblement, ne s'apprêtait pas à célébrer le Séder. Puis je me dis que c'était justement ce pourquoi le Rabbi m'avait envoyé ici.

Je demandais à l'homme s'il voulait qu'on passe le Séder ensemble. Il accepta et appela sa femme. Elle était visiblement enceinte; ses deux filles la suivaient: très mignonnes, elles avaient peut-être cinq et six ans. Toutes deux étaient aveugles. Nous avons débarrassé la table. Je mis un chapeau sur la tête de mon hôte et commençai le Séder. J'essayais de me souvenir de l'ordre des bénédictions, mais c'était difficile car je n'avais pas de Haggada, le livre traditionnel. L'essentiel, c'est que nous avons mangé la Matsa. En guise de vin, nous avons bu quatre coupes d'eau dans des verres en papier. J'essayai de penser à ce qu'aurait fait le Rabbi s'il s'était trouvé dans ma situation.

Je regardai les fillettes et leur maman qui allait mettre au monde un autre enfant, et je répétais certains enseignements que j'avais entendus du Rabbi : en cette nuit, D.ieu avait libéré nos ancêtres de l'esclavage d'Egypte et Il nous libère nous aussi. L'homme et la femme m'écoutaient attentivement, comme s'ils étaient instantanément nourris par mes paroles.

Je leur dis qu'à Pessa'h, nous nous libérons de notre Egypte personnelle, de nos limites car D.ieu ne pose pas sur nos épaules plus que ce que nous pou-

vons supporter. Une fois que vous savez cela et que vous y croyez, vous êtes déjà libéré. Nous avons chanté avec les enfants.

A une heure du matin, la femme mit les fillettes au lit et il était temps pour moi de partir. Mais je demandais encore à l'homme d'où il connaissait le Rabbi. Le fait est qu'il était tanneur et avait connu un rabbin à l'abattoir où il travaillait. Comme depuis quelques mois sa femme était enceinte, il avait demandé au rabbin comment agir: ils étaient porteurs de gènes qui avaient fait que leurs deux premiers enfants étaient nés aveugles et le médecin suggérait de ne pas mettre au monde ce troisième enfant. L'homme était très triste et ne savait que faire. Le rabbin lui avait conseillé d'écrire au Rabbi de Loubavitch. Le Rabbi lui avait répondu par lettre qu'ils devaient avoir confiance en D.ieu et laisser l'enfant naître normalement.

Alors que je m'apprêtais à partir, l'homme me dit : "Vous savez, ma femme et moi-même n'étions pas très convaincus. Comment peut-on avoir confiance en D.ieu ? Comment pouvons-nous oublier ce qui nous est arrivé et espérer? Nous ne pensions pas que c'était possible mais ce soir, en vous entendant parler de foi en D.ieu et comment D.ieu donne la force de surmonter les épreuves pour sortir de notre Egypte personnelle, nous comprenons mieux".

Leur fils naquit: il voyait parfaitement. Par la suite, je perdis le contact avec cette famille. Mais des années plus tard, j'appris que les filles s'étaient mariées et avaient chacune plusieurs enfants qui voyaient parfaitement.

Décrire combien le Rabbi aimait des centaines de milliers de Juifs et de non-Juifs dans le monde entier serait impossible. Le mieux que je pouvais faire était de décrire cette pauvre famille du Bronx. Et comment le Rabbi leur avait fait livrer à la maison la confiance en D.ieu personnifiée par ces Matsot.

En 1966, le Rabbi de Loubavitch nomma Rav Cunin émissaire principal pour la Californie où fleurissent maintenant des centaines d'institutions Loubavitch.

Rav Barou'h Chlomo E. Cunin
traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

«En son temps, Je le hâterai»

Le Talmud (Sanhédrin 98a) enseigne : «Il est écrit (Isaïe 60 : 22) '[le Machia'h viendra] en son temps, Je le hâterai'». Ces deux termes semblent contradictoires. Le Tséma'h Tsédèk, le troisième Rabbi de Loubavitch, y apporte une explication : ils font référence à deux modes de Délivrance possibles :

- «Je le hâterai» : cela décrit une Délivrance dans laquelle les hommes quitteront l'exil brutalement, comme en un saut. Elle conduira ainsi immédiatement aux degrés les plus élevés ;
- «En son temps» : c'est une Délivrance dans laquelle cette élévation progressera graduellement et, par conséquent, plus lentement.

(d'après Or Hatorah - Béréchit, p.86) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que le compte du Omer ?

C'est une Mitsva de la Torah de compter les quarante-neuf jours de l'Omer à partir du second soir de Pessa'h (dimanche soir 20 avril 2008) jusqu'à la veille de Chavouot (samedi soir 7 juin 2008 inclus). Si l'on n'a pas compté de suite après la prière du soir (Arvit), on peut encore compter durant la nuit jusqu'à l'aube. Si on ne s'en souvient que pendant la journée, on peut compter, mais sans réciter la bénédiction. Et le soir suivant, on continue de compter avec la bénédiction. Si on a oublié toute une journée, on devra dorénavant compter chaque soir sans la bénédiction.

Quelles sont les lois de cette période du Omer ?

Hommes et femmes ont l'habitude de ne pas entreprendre de «travaux» (tels que ceux interdits à 'Hol Hamoed) depuis le coucher du soleil jusqu'à ce qu'ils aient compté le Omer.

On ne célèbre pas de mariage et on ne se coupe pas les cheveux, en souvenir de l'épidémie qui décima les 24.000 élèves de Rabbi Akiba à cette époque du Omer. Les Séfaradimes respectent ces lois de deuil jusqu'au 19 Iyar (samedi 24 mai 2008) ; les Achkenazim depuis le 1er Iyar (mardi 6 mai 2008) jusqu'au 3 Sivan au matin (vendredi 6 juin 2008) à part la journée de Lag Baomer (vendredi 23 mai 2008).

La coutume du Ari Zal, suivie par la communauté 'Habad, veut qu'on ne prononce pas la bénédiction de Chéhé'héyanou (sur un fruit nouveau par exemple) durant toute la période du Omer, même Chabbat, et qu'on ne se coupe pas les cheveux jusqu'à la veille de Chavouot (cette année dimanche matin 8 juin 2008).

Un garçon qui aura trois ans après Pessa'h, fêtera sa première coupe de cheveux à Lag Baomer (vendredi 23 mai 2008) et celui qui aura trois ans après Lag Baomer la fêtera la veille de Chavouot (dimanche 8 juin 2008).

Il n'y aucune restriction sur les promenades ou les séances de piscine et baignade.

F. L.

PROCURATION de VENTE du 'HAMETS

Je soussigné.....
demeurant.....

Code postal : Ville :

donne le plein pouvoir au Rabbin L.I. Kahn sous l'égide du Rabbin H. Pevzner pour procéder à la vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle 'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location des lieux suivants où ils seront entreposés:

.....et partout où il se trouve et j'accepte toutes les modalités et les conditions énoncées dans l'acte général de procuration pour la vente du 'Hamets établi par le Rabbin L. I. Kahn.

Date : / / 2008 Signature :

Vous pouvez renvoyer cette procuration au BETH LOUBAVITCH : 8, rue Lamartine -75009 Paris
• Par la poste: (ne pas envoyer en recommandé) ce formulaire doit être envoyé au plus tard le **Lundi 14 avril 2008**. Passé ce délai, ce formulaire peut être apporté au BETH LOUBAVITCH jusqu'au **jeudi 17 avril 2008 à 19 heures**.

• Par fax aux numéros suivants : 01 45 26 24 37 / 01 42 80 28 26 / 01 45 26 35 97 / 01 45 26 21 27

• Par Internet à l'adresse suivante : www.loubavitch.fr, avant le **jeudi 17 avril 2008 à 19 heures**.

Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité quant aux formulaires qui nous parviendraient tardivement. N.B. Inutile d'avoir rangé tout votre 'Hamets pour renvoyer la procuration. Précisez simplement les lieux où vous le déposerez. Il suffit que le 'Hamets s'y trouve à la date de la vente effective.

O'you

Restaurant
Gastronomie Traditionnelle Française

Service
voiturier



Cacher Beth-Din de Paris

164 Av Daumesnil - 75012 Paris

Tél: 01 43 07 68 97



Millefeuilles de rouget
à la tapenade d'olives noires et le
traditionnel tournedos Rossini

STOCK PREMIUM

spécial communautaire

SPECIALISTE EN COSTUMES
DE GRANDES MARQUES

Show Room de 400 M² Hommes & Femmes

Une multitude d'offres...

Costume + Chemise + Cravate = **99 €** l'ensemble
Près de 10.000 pièces de Grandes Marques à prix d'entrepôt
Cuirs - Jeans - Costumes - Chemises - Chaussures - Pulls - Maille - Accessoires...

Paiement en 3 fois sans frais

25, RUE Richard Lenoir - 75011 Paris
(M^o Voltaire - Près de la Place Léon Blum)

Ouvert le dimanche de 10h à 20h - Tél: 01 43 67 51 95

"DES SEDARIM GRATUITS 16^{ème} année POUR TOUS" Plus de 100 invités chaque année !

Si vous êtes en difficulté pour passer les deux Sédarim, contactez-nous au **01 42 03 51 40 / 06 70 95 53 52**
Inscriptions chez Ordicom
11, rue Jean Moinon - 75010 Paris
Prise en charge du **vendredi 18/04 à 15h au lundi 21/04**
SOUTENEZ CETTE ACTION en adressant vos dons à A.B.M
M. HOURI : 3 ter rue de Cambrai
Bât Q4 - 75019 Paris

FABRICANT VENTE DIRECTE
LAMYLITERIE
DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

**Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques**
Système d'assemblage exclusif
Jusqu'à
50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés

Ouvert du
Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Basille
www.lamyliterie.fr
Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

C A L E N D R I E R	• Recherche du 'Hamets : Jeudi 17 avril à partir de 21h 35	P E S S A H 5 7 6 8
	• Vente du 'Hamets : Avant le vendredi 18 avril	
	• Destruction du 'Hamets : Vendredi 18 avril avant 12h 40	
	• Fin de consommation du 'Hamets : Samedi 19 avril avant 11h 30	
	• Premier Séder : Samedi 19 avril après 21h 39	
	• Premier jour de Pessa'h : Dimanche 20 avril	
	• Second Séder : Dimanche soir 20 avril • Second jour de Pessa'h : Lundi 21 avril	
	• Demi-Fêtes ('Hol Hamoed) : du mardi 22 au vend. 25 avril	
• 7 ^{ème} jour de Pessa'h : Samedi 26 avril		
• 8 ^{ème} jour de Pessa'h : Dimanche 27 avril		

yunpana
17^{ème} année
Restaurant asiatique

Veille de Pessa'h - Soirée grillades exceptionnelle
Kémia Jeudi 17 avril 2008
Réservations au 01 43 79 93 67
Ambiance assurée

yunpana
TRAITEUR

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.